

raisonnable et juste. On ne doit pas s'étonner s'il a été perdu. Il était proposé par un membre de l'opposition et le côté ministériel compte parmi ses partisans plusieurs des principaux actionnaires de la Banque de Montréal.

Nous devons savoir gré à M. De Witt et aux membres qui l'ont secondé en cette occasion, mais il ne faut pas croire que parce que l'amendement ne fait pas partie de la loi, la cause de la raison et de la justice soit perdue. Oh ! non, il y a encore un tribunal devant lequel on peut en appeler, c'est celui de l'opinion publique, ce tribunal que ni l'intérêt sectionnaire et personnel ni l'intrigue ne peuvent influencer. Nous pouvons en appeler au bon sens général. Le public qui voit la Banque de Montréal disposée à déprécier ses propres billets pour s'enrichir, pourrait bien quelque jour vouloir les déprécier lui aussi pour ne pas s'appauvrir. Alors qu'arriverait-il ? C'est que les billets de la Banque de Montréal ou d'aucun autre établissement monétaire adoptant la même pratique, éprouveraient bientôt une gêne sérieuse dans leur circulation. Personne ne voudrait prendre des billets qui n'ont pas une valeur complète et ce ne serait que justice.

Nous espérons que les journaux du pays à quelque parti qu'ils appartiennent vont prendre ce sujet en considération. C'est un sujet qui nous intéresse tous également. La presse est la sentinelle avancée des peuples, elle doit les protéger contre toute injustice, de quelque part qu'elle vienne — et quand ils n'ont pas trouvé dans les autres pouvoirs de l'état, cette protection qu'ils doivent en attendre, ils sont à l'abri des injures et des injustices si le quatrième pouvoir et le plus puissant de tous, la presse, vient à leur secours.

La Banque des Marchands. — Qu'est donc devenue la loi pour l'établissement de cette Banque à Montréal ? Il y a plus d'un an que la Législature a passé cette loi ; faut-il tant de temps pour se décider à la sanctionner ? Durant la dernière session, nos ministres sur une question posée par M. Leslie, ont informé la Chambre, qu'une correspondance avait été échangée avec les autorités métropolitaines sur quelques détails du bill, mais qu'il ne tarderait pas à revenir. Trois ou quatre mailles sont arrivées d'Europe depuis et nous n'avons aucune nouvelle de la loi. Pourquoi donc ce retard à sanctionner une mesure que la Législature du pays a jugé nécessaire et utile à la population et qu'elle s'est empressée de passer ? Devons-nous nous plaindre de la négligence de nos ministres canadiens ou bien de la négligence et de la mauvaise volonté des officiers publics en Angleterre ? Nous ne pouvons expliquer ces retards. Le public canadien voudrait savoir si on va ou non sanctionner la loi. Les organes de l'administration devraient bien nous dire un mot là-dessus. En attendant nous ne pouvons que regretter encore cette intervention intempestive des autorités Métropolitaines dans nos affaires locales. Jusqu'à quand durera-t-elle ? L'Angleterre est entrée dans une voie large et libérale de politique coloniale. Elle nous fait des concessions importantes. Espérons qu'elle y joindra bientôt un principe de non-intervention dans nos affaires locales, qui ne la concernent nullement.

Statistiques intéressantes. — Le Journal de Québec du 3 août a publié des statistiques intéressantes sur le Canada. D'après ces chiffres on voit que toute la dette du Bas-Canada à l'époque de l'Union ne dépassait pas £96748 4s. 7d. dont £35000 seulement ont été empruntés en vertu d'actes de l'ancienne Législature du Bas-Canada, pour agrandir le port de Montréal. Le Bas-Canada ne devait donc que £35000 quand sa constitution cessa de fonctionner en 1837.

Le restant de la dette qui y compris l'intérêt, s'élevait à £61,748 4s. 7d. a été contracté par le Conseil Spécial dont £42,475 4s. 7d. pour le havre de Montréal et £16,500 pour l'établissement du canal de Chambly. Sur cette dette de £96,740 4s. 7d. le havre de Montréal est donc pour £77,475.

La dette du Haut-Canada lors de l'Union s'élevait à £1,301,307 5s. 3d. Depuis l'Union, les sommes dépensées pour le Haut-Canada s'élevaient à £1,774,438 19s. 2d. et le montant des sommes dépensées pour le Bas-Canada à £521,377 16s. 13d.

Maintenant en soustrayant le montant des sommes dépensées pour le Bas-Canada du montant des sommes dépensées pour le Haut-Canada, on trouve que le Haut-Canada a obtenu en améliorations de plus que le Bas-Canada, la somme d'environ £1,253,861 3s. 1d.

Ces calculs ne comprennent pas £67,149 11s. 7d. dépensés pour l'amélioration de l'Ottawa, à peu près entièrement pour le profit du Haut-Canada.

En ajoutant donc cette somme à celle qui la précède immédiatement et à la dette du Haut-Canada avant l'Union qui était de £1,398,855 9s. 10d. dette contractée pour des améliorations dans cette partie de la Province, moins la dette du Bas-Canada £96,748 4s. 7d. et dont au moins deux tiers nous ont été imposés par le Conseil Spécial, on a en faveur du Haut-Canada le chiffre énorme de £2,622,128 6s. 3d.

Ces chiffres sont bien un sujet de désolante méditation.

AGRICULTURE. — Nous extrayons ce qui suit du rapport de M. Evans pour le mois de juillet : "L'aspect de la récolte dans le Bas-Canada, dans le moment actuel, n'est point décourageant, quoique je doute beaucoup qu'elle soit aussi abondante que l'année dernière, particulièrement en orge et en pois. Toute l'orge que j'ai eu occasion de voir m'a été annoncée une récolte au-dessous de la médiocre, et les pois sont loin d'être beaux. Le blé a souffert considérablement de l'humidité, en juin, et de la mouche hérissoise, dans les endroits où il a été semé de

bonne heure ; mais à part ces exceptions, la récolte a une belle apparence, et si nous avons quelques semaines de temps favorable, nous aurons une excellente moisson, et là où elle manquera, ce sera probablement parce que la terre n'aura pas été égoûtée, ce que la semence n'aura pas été faite dans un temps convenable. Les cultivateurs qui sèment de bonne heure n'ont aucune excuse à apporter, puisqu'ils nous avons l'expérience que tout blé qui vient en épis entre le 25 juin et le 15 juillet, est sûr d'être attaqué par la mouche. Quant à ceux qui ne peuvent suffisamment égoûter la terre, il devraient s'empêcher de semer, puisqu'ils ne peuvent s'attendre à être rémunérés de leur travail. Je ne pense pas que l'on ait raison de craindre un manque de récolte, si on adopte tous les moyens possibles pour cultiver avec succès.

LES ÉTEIGNOIRS. — La Minerve d'hier soir nous annonce la déchéance d'un M. Mathison de Rigaud de sa place de magistrat. Cet individu s'est rendu coupable de menées séditeuses et de résistance à l'exécution de la loi d'éducation. L'exécutif vient enfin prêter main-forte à la loi et l'a démis.

Maintenant avec la Minerve et des milliers de citoyens nous demandons comment il se fait que le chef des éteignoirs, M. A. B. Papineau de St. Martin, siège encore comme magistrat et comme commissaire des petites causes ?

Durant la dernière session une pétition a été adressée à l'exécutif de la part d'un grand nombre des habitants de St. Martin, se plaignant de la conduite et des menées de M. Papineau, surtout de sa résistance à la loi d'éducation ; une enquête a eu lieu à ce sujet et le commissaire chargé de cette enquête a fait un rapport constatant la vérité des faits et accusations portés contre M. Papineau, et ce monsieur n'est pas destitué. Il y a plus ; par nous ne savons quelle étrange hasard ou intrigue, le même individu contre lequel pèse de si graves accusations vient d'être choisi comme grand jury, pour faire partie de la grande enquête du pays !

N'est-ce pas se moquer indignement de nos populations et du pays ? Comment peut-on inspirer au peuple le respect et l'obéissance aux lois quand il voit des hommes les violer sous ses yeux et non seulement demeurer impunis, mais encore s'asseoir sur les bancs de nos tribunaux parmi les premiers citoyens !

NOUVELLES DIVERSES.

Retour hebdomadaire des enterrements à Montréal durant la semaine dernière.

Table with 2 columns: Category and Count. Includes Enfants (138), Hommes et femmes mariés (33), Veufs et veuves (13), Garçons et filles (13).

Table with 2 columns: Category and Count. Includes Du nombre desquels étaient émigrés (38 enfants et 25 adultes), Résidents en la cité (133), L'an dernier, semaine correspondante (50), Augmentation cette année (80).

Diminution la semaine dernière... 17

D'après les rapports fait au bureau de police, le nombre des décès parmi les citoyens à Montréal durant le mois de juillet a été de 137 ; le nombre de morts parmi les émigrés en ville durant la même période a été de 270.

Nous voyons avec plaisir, par le Mercury, que les travaux de la compagnie du télégraphe électrique de Québec à Halifax, vont commencer immédiatement. Des ouvriers vont être employés sans délai à élever les poteaux qui devront supporter les fils.

Nous voyons par le Herald de cette ville que le gouvernement métropolitain vient d'envoyer en Canada deux savants qui se rendent actuellement à la Grosse Isle afin d'y faire l'essai d'un agent chimique auquel ils attribuent la propriété de purifier l'air et les émanations infectes des hôpitaux où sont renfermés les personnes atteintes de maladies contagieuses.

TERME CRIMINEL. — C'est lundi dernier, le 2 du courant, qu'a commencé le terme criminel du mois d'août. Les procès les plus intéressants ont été les suivants : Sally Ann Armstrong, était accusée d'avoir tué son enfant, mais le jury l'a acquittée. Julien Paradis, pour vol de moutons, a été trouvé coupable. Jeudi et vendredi, la cour a été occupée du procès de James O'Donnell et de Bernard Rafer, accusés d'être les meurtriers de Leonard tué aux courses de chevaux au mois d'août de l'an dernier. Un bon nombre de témoins furent entendus de part et d'autre, et bientôt commença la défense des accusés. M. Drummond, qui en était chargé fit un éloquent discours et démontra qu'il était impossible de trouver les accusés coupables du crime qui leur était imputé. Finalement, le jury a rapporté un verdict de "non coupables."

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Pinsonnault, prêtre du Séminaire de St. Sulpice, parti pour l'Europe l'automne dernier avec Mgr. de Montréal, est de retour depuis samedi de son long voyage. M. Pinsonnault a rapporté avec lui la nouvelle de la mort de trois membres de la maison de St. Sulpice à Paris. C'est une institution qui, comme on le voit, est cruellement visitée depuis deux mois.

Il paraît d'après le bruit courant que S. E. le gouverneur-général descendrait prochainement à Québec. On ne dit pas le but de ce voyage.

TEMPÉRANCE. — Nous apprenons avec plaisir que durant la dernière visite de Mgr. de Martyropolis dans la Rivière Chamby, le digne prélat a beaucoup avancé les progrès de la Tempérance dans cette partie du pays. Des sociétés se sont formées dans plusieurs paroisses. A St. Hyacinthe 2,500 paroissiens se sont inscrits. Le corps des marchands de St. Hyacinthe doit s'assembler pour prendre des mesures efficaces ; il serait question de cesser d'importer dans cette paroisse des boissons onivantes qui, par des calculs exacts, ravissent à cet endroit £3,000 chaque année ! C'est là un grand pas de fait ; il faut espérer que l'on poursuivra jusqu'au bout la même route et que d'autres paroisses imiteront un si bel exemple.

LES EXILÉS CANADIENS. — Nos lecteurs ont déjà sans doute appris avec le même plaisir que nous, l'arrivée à la Grosse Ile du Zealous a bord duquel sont trois de nos compatriotes exilés, le Capt. Morin, son fils et René Pinsonnault. Ce vaisseau avait à bord 120 passagers, 5 d'entre eux ont été malades. Un seul est mort, le Zealous est parti de Londres le 17 juin.

La santé publique. — Nous voyons avec plaisir que la santé publique s'améliore de jour en jour. Le nombre de décès a sensiblement diminué ; celui des malades encois plus. L'alarie répandue dans nos campagnes va sans doute disparaître. Il en est grandement temps ; car notre ville en a beaucoup souffert, le commerce est stagné, les marchés mal approvisionnés. Les voyageurs américains reprennent confiance et commencent à circuler parmi nous.

Le nombre des mort aux sheds samedi dernier a été de 16, malades 904. Dimanche 14 morts, 887 malades. Lundi 13 morts, 956 malades. Aux vieux appendis il reste 262 malades, ce qui fait en tout 1218 malades.

GROSSE-ISLE. — Il y avait samedi dernier à la Grosse-Ile 2148 malades ; du 1er au 6 août, 130 personnes sont mortes.

BUREAU DE L'ÉMIGRATION.

Table with 2 columns: Category and Count. Includes Emigrants arrivés à Québec et Montréal du rant la semaine écoulée, Arrivés auparavant, A la même époque l'an dernier, Augmentation en 1847.

Nous accusons réception avec remerciements, du sommaire des procès de l'Assemblée Législative, durant la dernière session.

Théâtre Royal. — Le drame saisissant des Yeux de Schiller, avait attiré la foule hier soir. Ça été une des meilleurs représentations de la saison. Anderson et Mde Bland ont beaucoup été applaudis. Ce soir Othello est répété, avis aux amateurs.

Le Massachusetts a 646 milles de chemins de fer, New-York plus de 800, la Pensylvanie 745, le Maryland 332, la Virginie 353, la Caroline du Sud 202, celle du Nord 247, la Georgie 552, l'Ohio 199, le Michigan 326, la Floride 104. Et les deux Canadas, combien ? 25 milles à peine !

Le gouverneur des territoires de la compagnie de la baie d'Hudson, sir George Simpson, est arrivé en cette ville, venant de la Rivière-Rouge. Il nous apprend que le gouvernement y a placé un détachement de 300 hommes d'infanterie et d'artillerie.

RÉFORMES SALUTAIRES. — On lit dans l'Abbeille Cauchoise, journal d'Yvetot : "Un particulier propose de rendre possible d'une amende de 2 à 25 fr. au profit du bureau de bienfaisance : 1.—Les femmes qui s'occupent de politique, tandis que leur ménage est négligé ou que le pot au feu ne va pas bien ; 2.—Les orateurs académiques et autres qui dépassent dans leurs discours les limites d'une raisonnable durée, vu que le luxe devrait être impossible ; 3.—Les jeunes gens qui fument avant l'âge de 25 ans accompli, vu que le temps de la jeunesse ne doit pas se dissiper en fumée ; 4.—Les douaniers capricieuses ou incompréhensibles qui nourrissent des chiens absolument inutiles avec du pain qui mangeraient tout aussi bien les pauvres, vu qu'il vaut mieux nourrir l'homme créé à l'image de Dieu que le chien formé à l'image du loup ; 5.—Les laitiers qui ferment du lait avec de l'eau, vu que le proverbe dit qu'il faut laisser aux vaches le soin de faire leur métier ; 6.—Les amateurs qui absorberont par jour, plus de 4 petits verres d'eau soit-disant de vie, vu que lorsqu'on dépense trop d'après, on finit par ne plus en avoir."

AFFREUX MALHEUR. — "Nous allions rendre compte du terrible accident arrivé hier sur notre fleuve lorsque nous avons reçu l'extrait suivant d'une lettre écrite de l'endroit même du désastre : "Un événement vient de plonger la paroisse de St. Antoine dans un deuil inexprimable. Hier, samedi, un bateau, appartenant à M. Dion de St. Antoine fortement chargé de barils de poissons et ayant à son bord dix-neuf passagers, fut englouti par les flots dans une bourrasque du vent de nord-est, un peu plu

haut que l'église de St. Nicolas. Seize personnes de St. Antoine perdirent la vie et les trois autres échappèrent à cette fin misérable comme par miracle. Parmi toutes ces victimes de la tempête, il y avait sept mères de familles, un jeune homme de 17 ans, et huit jeunes filles. Treize corps ont été trouvés aujourd'hui, et apportés à l'église au milieu d'un immense concours de personnes en pleurs. Il seront déposés mardi dans la même fosse après un service funèbre."

"A ces détails nous pouvons en ajouter d'autres d'après le récit fait par l'un des personnes échappées à la mort. Il paraît que le vent s'était élevé tout-à-coup les passagers effrayés contraignirent le conducteur de l'embarcateur à s'approcher de terre. Le bateau frappa sur une roche à fleur d'eau ce qui le fit pencher et presque chavirer. Les tonneaux roulèrent d'un côté jetant à l'eau les passagers dont plusieurs furent tués du coup. Les vagues poussées par un vent impétueux eussent bientôt englouti tout le monde si un homme courageux, M. Paquet, ne fût venu avec une petite embarcation sauver les trois personnes qui avaient pu se maintenir sur le bateau naufragé." — Canadien.

GRAVES DÉSORDRES. — Une sanglante collision a eu lieu dans le New Brunswick, le 10 de juillet. Ce jour là étant un jour de fête pour les anglicistes, ceux-ci se réunirent pour aller de Woodstock à Jackstown distant de deux milles, entendre un sermon approprié à la circonstance ; Par mesure de précaution, ils avaient pris leurs fusils qui les suivaient dans un Wagon. En revenant, ils rencontrèrent leurs adversaires qui firent feu sur eux ; aussitôt ils coururent à leurs armes qui se trouvaient chargées. Le combat ainsi engagé dura longtemps et se termina par la défaite des agresseurs. Cinq hommes ont été tués et vingt blessés plus ou moins dangereusement.

DERNIÈRES NOUVELLES DU MEXIQUE.

Un arrivage de Vera-Cruz à la Nouvelle-Orléans a annoncé l'insuccès des négociations entamées entre les deux gouvernements. En conséquence le général Scott se préparait à marcher sur la capitale et on pensait qu'il commencerait son mouvement vers le 15 juillet. Santa-Anna à la tête d'une armée de 25,000 hommes se préparait à lui livrer bataille.

Bulletin Commercial.

FLEUR. — Vendredi dernier 4000 barils de fine ont été placés à 27s. 6d. 550 à 27s. 6d. Samedi 5000 ont changé de main à 27s. 6d. et 28s. 3d. pour de bonnes qualités. Un petit lot de supérieure a obtenu 29s. 6d. Il ne se fait rien dans le marché des grains et provisions.

PRIX DES MARCHÉS.

Montréal, 10 août, 1847.

Table with 3 columns: Category, S. D., and Price. Includes POTASSE, PERLASSE, FLEURS, BŒUF, LARD, FROMAGE AMÉRICAIN.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général faire les nominations suivantes, savoir : James Green, écuyer, pour être greffier de la cour d'Oyer et Terminer, sous la commission pour le procès des officiers communs sur les mers. William Edward Holmes, écuyer, pour être avocat, solliciteur, procureur et conseil dans toutes les cours de justice de Sa Majesté dans cette partie de la province du Canada et dans l'île de St. Pierre. William Satche, écuyer, pour être docteur de la médecine. Louis Adolphe H. Latour, gentilhomme, pour être notaire public dans la sudite partie de la province du Canada. Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général accorder une licence à Charles Huguet Latour, écuyer, lui permettant de pratiquer la médecine, la chirurgie, et l'art obstétrique dans la sudite partie de la province du Canada.

Naissances.

En cette ville, le 8 du courant, la Dame du docteur Dorion a mis au monde une fille.

Mariages.

Le 4 août courant à St. Germain de Rimouski, par le révérend M. Desrosiers, curé du lieu, Ulrich Joseph Tessier, écuyer, avocat, à Delle Marguerite Adèle Kelly, fille unique de Dame Veuve A. Drapenau-Kelly, l'une des seigneuries de l'endroit, tous deux de Québec. A Berthier, le 2 du courant, M. George Champagne, fils de feu Césaire Champagne, écuyer, du lieu, à Dulle Genevieve Mousseau, fille de M. Louis Mousseau, cultivateur de cette paroisse.

Décès.

En cette ville, le 6 du typhus contracté aux sheds, le Dr. Frederic Cushing, âgé de 52 ans. Ses funérailles ont eu lieu samedi accompagnées d'un concours nombreux.

A St. Roch de Québec, samedi le 7 courant, après une courte maladie, à l'âge de 20 ans, Dame Marie Eméranca Lavale, épouse de P. Narcisse Martineau, marchand-épicer. A Berthier, le 29 juillet, à l'âge de 42 ans, M. Théodore Laporte dit St. George, cultivateur. Au même lieu, le 2, à l'âge de 40 ans, M. Prospère Dubord dit Lafontaine, aussi cultivateur. Au même lieu, le 4, à l'âge de 67 ans, M. Eustache Dostaler, ancien et respectable cultivateur du lieu. Au manoir de la seigneurie des Eboulements, chez son frère, l'hon. de Sales Latendresse, le 28 juillet, Dame Marie-Elizabeth Dorothée de Sales Latendresse, veuve de François Lehoullier, écuyer, à l'âge de 67 ans.

THÉÂTRE ROYAL, QUARRÉ DALHOUSIE.

NOUVEL ENGAGEMENT DE M. ANDERSON, Le Drame de Shakespeare

OTHELLO, CE SOIR, MARDI,

Mlle. St. Clair dansera un pas seul. LA SOIRÉE SERA TERMINÉE PAR PUAN OUP. Pour les détails voir le programme.

PONT DE ST. EUSTACHE.

LES Sous-signés ayant obtenu le privilège de construire un PONT sur la rivière Jésus, entre St. Eustache et Ste. Rose, au village de St. Eustache, demandent qu'il leur soit soumis des plans et devis pour la construction du dit pont conformément aux exigences de l'acte qui leur en confie le privilège. Lesquels plans et devis devront leur être soumis le 25 du courant, au bureau de L. M. Leprohon, écuyer, à l'Inspection de postes.

L. M. LEPROHON, J. A. BERTHELOT. Montréal, 10 août 1847.

LA Vente de la maison est REMISE, à VENDREDI, le 13, à MIDI.—9 août.

MARCHÉ ST. LAURENT. LA vente semi annuelle des ETAXES des BOUCHERS se fera sur les lieux, LUNDI, le 9 du courant à MIDI. JOS. PELTON, Locataire. 5 août.

A VENDRE OU A LOUER AU BASSIN DE CHAMBY. UN EMPLACEMENT de 200 pieds de front sur même profondeur, avec une maison, de 60 pieds, magasin, hangar et jardin, etc. Four les conditions, s'adresser à L. GAREAU, Chambly. P. MOREAU, Avocat, Montréal. 10 août.

MEUNIER & TONNELIER. On a besoin à la distillerie de Laprairie, d'un MEUNIER capable et bien recommandé et d'un TONNELIER. S'adresser au Bureau de la Brasserie Pigeon ou sur les lieux. A & T. SAUVAGEAU. Laprairie, 6 août 1847.

SEL. EN Magasin et attendu : 10,000 MINOTS de SEL de Liverpool, 1000 barils et sacs de do, 1000 de SEL FIN de C. R. RADENHURST, 32, rue St. Laurent-Montreal. 6 août.

BOTTES ET SOULIERS. Le Sous-signé informe ses amis et le public, qu'il a engagé plusieurs bons ouvriers comme cordonniers et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment des meilleures BOTTES et des meilleurs SOULIERS, à des prix raisonnables, à l'enseigne de la Botte Rouge, Place Jacques Cardin. T. CADOTTE. 3 août.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE DE MONTRÉAL. EXTRAIT. 1er avril 1847. BALANCE due aux Dépositaires à cet date, par état... £29330 3 9

Montant déposé depuis le 1er avril à cette date... £41417 18 6

do retiré do... £21410 13 6

Augmentation depuis le 1er avril... £20067 5 0

BALANCE des aux dépositaires ce jour... £49417 8 9

Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, no. 48, Grande rue St. Jacques, près de l'Ottawa Hotel. 31 juillet, 1847.

CANAL LACHINE. A VIS est par les présentes donné que l'eau sera enlevée dans le CANAL LACHINE jusqu'à samedi soir le huit août prochain ; et qu'après cette date la navigation à travers le canal sera suspendu jusqu'à ce qu'un avis ultérieur soit donné. Par ordre THOMAS A. BEGLEY, Sec. Travaux Publics. Département des Travaux, 8 juillet, 1847.

CORPORATION DE MONTRÉAL.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 28 juillet 1847.

A VIS est par le présent donné que les LIVRES de COTISATIONS pour l'année courante ont été réunis et mis au Bureau du Trésorier de la Cité, et les propriétaires ou autres qui sont taxés sur ces livres sont priés de payer immédiatement. Si quelque personne se considère surchargée par la taxe imposée sur sa propriété réelle ou personnelle, elle peut, pendant trois semaines de la date de cette date, soumettre sa plainte en s'adressant par écrit à un comité nommé pour s'enquérir des surcharges, accompagné des taxes et autres titres. 27 juillet.



CORPORATION DE MONTRÉAL.